

Service des accords et programmes culturels

Ce service négocie des accords culturels avec les pays désignés par le gouvernement, organise des programmes d'échanges dans le cadre de ces accords, prépare le budget de fonctionnement de la Direction et prévoit les activités et projets culturels du ministère pour toutes les régions du monde. Une fois ces programmes établis et les objectifs de chaque projet déterminés, le travail relatif à l'administration des programmes et à la mise en oeuvre des projets est confié à d'autres services. Pour s'acquitter de ses fonctions, le Service des accords et programmes culturels se tient en liaison avec le Conseil des Arts, le Centre national des Arts, l'Office national du film, la Galerie nationale et les musées nationaux, la Société Radio-Canada, le Conseil national de recherches et divers autres organismes.

Le ministère met en oeuvre depuis 1964 un programme de relations culturelles avec les pays entièrement ou partiellement d'expression française. Conformément au désir du Gouvernement canadien, ce programme a pour but de stimuler le bilinguisme et le biculturalisme sur le plan national en favorisant les échanges de toutes sortes avec la France, la Belgique et la Suisse. En 1965 le Canada a signé un accord culturel avec la France et, en 1967, il a conclu un accord semblable avec la Belgique. Ont également été mis sur pied des programmes d'échanges culturels avec l'Allemagne fédérale, la Suisse, l'Italie et les Pays-Bas, pays d'origine de nombreux Canadiens.

En 1969, le Canada a signé avec l'Allemagne de l'Ouest un accord portant sur l'échange de livres et un autre avec la France sur les échanges scientifiques. Il en a signé un également avec l'Italie en vue de réaliser des coproductions cinématographiques.

En mai, à Montebello, Québec, le ministère a organisé une conférence sur les relations culturelles du Canada à l'étranger, à laquelle le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a participé en qualité d'orateur principal. En septembre, le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier a effectué une tournée visant à intensifier nos relations culturelles avec la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Italie.

Dans le cadre de l'accord franco-canadien de 1965, le Canada a participé à Paris au mois de février à une réunion de la Commission mixte franco-canadienne pour discuter des échanges culturels en général. Le chef de la délégation canadienne à cette réunion était M. P.-André Bissonnette, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. En novembre, le Canada a également pris part à Ottawa à une réunion de la Sous-commission scientifique franco-canadienne pour déterminer les conditions et le nombre des échanges à prévoir pour 1970 et 1971, ainsi que les possibilités d'accroissement de la coopération scientifique dans l'avenir. Par ailleurs, le Canada a fait partie d'une réunion d'experts gouvernementaux à Paris à laquelle on a discuté de l'équivalence des diplômes entre les deux pays. Le chef de la délégation canadienne à cette réunion était Mgr Jacques Garneau, Directeur général de l'Association des Universités et Collèges du Canada. Enfin, le ministère a organisé un voyage d'études portant sur la théorie et la pratique de l'administration publique à travers le Canada, en faveur de six diplômés de l'École nationale d'administration de France.